AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

224C0849
AV350

10 juin 2024

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique[1]
(article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VISIATIV

(Euronext Growth Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
M. Jean-Luc Barma	achat le 07/06/2024	2 998 actions code FR0004029478	36,4	50 938 actions et droits de vote

M. Jean-Luc Barma a effectué la déclaration d'intention suivante :

« Ces actions ont été achetées suite à la déclaration de l'offre publique d'achat, j'envisage de les apporter à l'offre publique d'achat. »

[1] Période de préoffre (cf. D&I 224C0243 du 12 février 2024).